

Extrait du FFII.FR

<http://www.ffii.fr/EIF-un-exemple-a-suivre>

EIF : un exemple à suivre, celui de l'Inde

- FFII - Communiqués de presse -

Date de mise en ligne : jeudi 18 novembre 2010

FFII.FR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[Europe / Standards ouverts / Interopérabilité]

L'Inde montre la voie à suivre pour le cadre européen d'interopérabilité (EIF version 2.0)

Berlin, ce 18 novembre 2010 — L'Inde vient de faire un choix politique en privilégiant les standards ouverts. A l'opposé le Conseil d'Administration de la direction du Marché Interieur et du Commerce a récemment entravé l'adoption du cadre européen d'interopérabilité (EIF version 2.0) durant les consultations inter-services de la Commission Européenne. L'Association pour une infrastructure informationnelle libre (FFII) et d'autres observateurs s'attendent à une version édulcorée de l'EIF, version qui devrait sortir avant la fin de l'année et qui selon toute vraisemblance ne parviendra pas à imposer des standards ouverts.

« Avec ses atermoiements pour faire entrer en vigueur une vraie politique d'interopérabilité l'Europe se fait distancer par les superpuissances émergentes des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) comme l'Inde », prévient René Mages le Vice Président de la FFII. « L'ouverture des standards du Web a été la clé de la rapidité de développement d'Internet. Alors que les formats propriétaires et leurs brevets conduisent à s'enfermer dans des dépendances embêtantes et à se rendre captif des constructeurs. »

Le cadre réglementaire de l'Inde crée une préférence claire et non ambiguë en faveur des formats ouverts. En particulier, un format ne peut être qualifié de réellement ouvert dans ce cadre que si tous les brevets concernés sont rendus disponibles pour une implémentation logicielle sans royalties. La FFII suit attentivement la préparation du document de la Commission Européenne sur les politiques d'interopérabilité, et a crû remarquer plusieurs tentatives pour le vider de son sens de la part d'acteurs déjà installés.

« La politique de l'Inde s'appuyant sur de véritables standards ouverts jette les bases de l'innovation et de la croissance. L'Europe devrait prendre exemple sur l'Inde et privilégier avec force les standards ouverts dans son nouveau cadre européen d'interopérabilité (EIF) 2.0 », recommande René Mages.

Liens

- Gouvernement de l'Inde : une politique de standards ouverts pour la e-Gouvernance
 - <http://bit.ly/94Fkbn>
- Digital Standards Organisation : Définition des Standards Ouverts
 - <http://www.digistan.org/open-standa...>
- Lien permanent vers la version originale anglaise :
 - <http://lists.ffii.org/pipermail/new...>

Contacts

Benjamin Henrion, FFII Bruxelles, bhenrion at ffii.org, (French/English)

René Mages, Président FFII France, rmages at ffii.fr, (French/English)

A propos de la FFII France

La FFII France (www.ffii.fr) est le chapitre français de la Fondation pour une infrastructure informationnelle libre (FFII), Association sous le régime de la loi de 1901, elle a pour but la défense des droits et libertés informationnels dont principalement : les droits des auteurs et des utilisateurs de logiciels selon les textes nationaux et internationaux ; la sécurité juridique des producteurs et des utilisateurs de logiciels, notamment par la lutte contre les brevets logiciels. La FFII France est donc le porte parole de la FFII en France.

Active dans de nombreux pays européens et forte de plus de 1000 membres, 3500 sociétés et 100 000 supporters, la FFII se fait l'écho fidèle de leur voix pour agir sur les questions d'intérêt public concernant les droits exclusifs (propriété intellectuelle) dans le traitement de l'information.